

COMMUNIQUÉ CANADAGAP® COMMUNIQUÉ

Destinataires : Intervenants de CanadaGAP

Date : Le 7 octobre 2021

Objet : CanadaGAP publie la version 9.1 du Guide de gestion du programme

En vue de se conformer à la version 2020.1 des exigences en matière d'évaluation comparative de l'Initiative mondiale pour l'innocuité alimentaire (GFSI), CanadaGAP publie une mise à jour de mi-saison de son Guide de gestion du programme. La version 9.1 du Guide de gestion du programme CanadaGAP est entrée en vigueur le 1er octobre 2021 et le restera jusqu'au 31 mars 2022.

Le volet 3, qui décrit en détail le fonctionnement du programme de certification, est maintenant présenté sur le site Web de CanadaGAP dans le dernier onglet de la page « Obtenir la certification ». Sélectionnez le dernier élément : « [Guide de gestion](#) ».

Modifications intérimaires au Guide de gestion du programme CanadaGAP

La version 9.1 comporte des mises à jour au programme des audits à l'improviste pour les options B, C et D afin de maintenir la conformité aux exigences en matière d'évaluation comparative de GFSI.

Pour un sommaire des modifications, [cliquez ici](#). Si vous avez des questions, communiquez avec le bureau de CanadaGAP en composant le 613-829-4711 ou en écrivant à info@canadagap.ca.

CanadaGAP® est un programme qui a été élaboré au Canada en vue de promouvoir les bonnes pratiques agricoles (BPA, ou « GAP ») par les fournisseurs de fruits et de légumes.

CANADAGAP®

Programme CanadaGAP ■ 245, place Menten, bureau 312, Ottawa (Ontario) Canada K2H 9E8
Tél. : 613-829-4711 ■ Téléc. : 613-829-9379 ■ info@canadagap.ca ■ www.canadagap.ca
CanadaGAP® est une dénomination commerciale de CanAgPlus.